



UNIVERSITÉ DE NANTES

MASTER PSYCHOLOGIE

Année 2

Parcours

« Psychologie des Perturbations Cognitives : Évaluations Cognitives et Cliniques »

PPCECC

Responsables :

Frédérique Robin, Christelle Evrard, Anne-Laure Gilet

Secrétariat pédagogique :

Mme Gisèle Houis

Faculté de Psychologie, Université de Nantes

BP 81227 - 44312 NANTES Cedex 3

Tel : 02-53-52-26-40

gisele.houis@univ-nantes.fr

Année universitaire 2018-2019

INFORMATIONS UTILES

❖ Adresse de l'Université : Faculté de Psychologie

Université de Lettres et Sciences Humaines
Faculté de Psychologie
Chemin de la Censive du Tertre
B.P. 81227
44312 Nantes Cedex 3.

❖ Direction de la Faculté de Psychologie :

André Ndofo, Bureau 152, tél. 02-53-52-26-14

❖ Responsable administrative :

Françoise PIOU, bureau 158, tél. 02-53-52-26-48

❖ Secrétariat de la Faculté de Psychologie

Gwenaëlle MORTIER, bureau 155, tél. 02-53-52-26-49

❖ Responsables pédagogiques du Parcours PPCECC :

Frédérique ROBIN, bureau 132, tél. 02-53-52-26-46, frederique.robin@univ-nantes.fr
Christelle EVRARD, bureau 125, tél. 02-53-52-26-31, christelle.evrard@univ-nantes.fr
Anne-Laure GILET, bureau 130, tél. 02-53-52-26-42, anne-laure.gilet@univ-nantes.fr

❖ Secrétariat pédagogique :

Gisèle HOUIS, bureau 160, tél. 02-53-52-26-40, gisele.houis@univ-nantes.fr

❖ Coordonnées des enseignants-chercheurs de la Faculté de Psychologie :

ACIER, D., bureau 134, tél. 02-53-52-26-31, didier.acier@univ-nantes.fr
BOUDOUKHA A-H., bureau 138, tél. 02-53-52-26-08, abdel-halim.boudoukha@univ-nantes.fr
CHAUCHARD, E., bureau 136, tél. 02-53-52-26-05 emeline.chauchard@univ-nantes.fr
COLOMBEL, F., bureau 128, tél. 02-53-52-26-17, fabienne.colombel@univ-nantes.fr
EL HAJ, M. bureau 145, tél. 02-53-52-26-78, mohamad.el-haj@univ-nantes.fr
EVRARD, C., bureau 125, tél. 02-53-52-26-31, christelle.evrard@univ-nantes.fr

GALHARRET J.-M., bureau 131, tél. 02-53-52-26-16, jean-michel.galharret@univ-nantes.fr

GILET, A.-L., bureau 130, tél. 02-53-52-26-42, anne-laure.gilet@univ-nantes.fr

MARTIN, P., bureau 125, tél. 02-53-52-26-32, pierre.martin@univ-nantes.fr

ROBIN, F., bureau 132, tél. 02-53-52-26-46, frederique.robin@univ-nantes.fr

ROCHER, L., bureau 125, tél. 02-53-52-26-22, laetitia.rocher@univ-nantes.fr

ROMMEL, D., bureau 136, tél. 02-53-52-26-35, delphine.rommel@univ-nantes.fr

SALOME, F., bureau 127, tél. 02-53-52-26-23, franck.salome@univ-nantes.fr

❖ **Bibliothèque de section (BS) psychologie :**

La BS de Psychologie est gérée sur le plan scientifique et administratif par Mme Solène MAINTEROT, assistée par M. Anouar KHOMSI.

Bâtiment C – 1^{er} Etage – tél. 02-53-52-26-19 - Heures d'ouverture affichées sur la porte.

Consultation, prêt d'ouvrages, revues, tests. Ci-joint le lien qui permet d'accéder à la liste des tests disponibles à la BS

http://www.psychologie.univ-nantes.fr/32025018/0/fiche_pagelibre/&RH=1182945330136

La BS met à la disposition des étudiants :

- des postes équipés du catalogue local (BU et bibliothèques associées),
- des postes équipés pour la recherche sur les bases de données de psychologie. Des séances d'initiation ou d'aide à la recherche documentaire sont animées par la responsable de la bibliothèque.

Sur le site WEB de la Faculté de psychologie, l'onglet « Bibliothèques » est un lien vers la page de la bibliothèque de psychologie, page sur laquelle vous trouverez différentes informations.

❖ **Maintenance technique :**

VINCENT, J.-Ph., gestion et entretien du matériel informatique et audio-visuel de la Faculté de Psychologie bureau 157, tél. 02-53-52-26-24, jean-philippe.vincent@univ-nantes.fr

- **Services WEB de l'Université**

❖ **Site Web de la Faculté**

Un site Web regroupant de nombreuses informations (administratives, pédagogiques, recherche) est à la disposition des étudiants via le lien suivant : <http://www.psycho.univ-nantes.fr/>

❖ **Adresse électronique**

Une adresse e-mail est délivrée à chaque étudiant lors de son inscription administrative. Elle se présente sous la forme suivante: prenom.nom@etu.univ-nantes.fr

Cette adresse doit être activée, puis consultée très régulièrement. En effet, certaines informations, notamment pédagogiques, ne sont transmises que par cette voie. Il est donc indispensable de relever régulièrement le courrier correspondant à cette adresse institutionnelle. Attention : les échanges par mail avec les enseignants ne se font qu'avec les adresses universitaires.

❖ Intranet

Un accès intranet est proposé aux étudiants ayant activé leur adresse électronique institutionnelle (prenom.nom@etu.univ-nantes.fr). Cet accès propose différents webservice (forum, webmail, inscription au sport, madoc, etc.).

❖ Madoc

Il s'agit de la plateforme d'enseignement de l'université de Nantes. Elle permet aux enseignants de déposer des documents pédagogiques et d'envoyer des mails collectifs aux étudiants. Il est important que les étudiants se connectent régulièrement sur Madoc afin de bénéficier de ces documents pédagogiques.

Les ressources mises à votre disposition sur Madoc sont destinées exclusivement à un usage pédagogique. Elles ne peuvent en aucun cas être reproduites et diffusées sans l'autorisation de leurs auteurs, sur internet ou ailleurs.

❖ Service universitaire d'information et d'orientation – SUIO

SUIO - 110 bd Michelet BP 42212 - 44322 NANTES cedex 3, tél. 02 40 37 10 00, suio.info.or@univ-nantes.fr

L'équipe du SUIO peut vous accompagner à finaliser votre projet professionnel, à rédiger des CV/Lettres, à préparer des entretiens, à contacter des entreprises, à rechercher des stages, etc.

INFORMATIONS

Tous les étudiants du Master doivent prendre contact avec un référent universitaire pour leur rapport de stage **avant le 30 octobre 2018**.

Les étudiants qui n'ont pas validé leur 1^{ère} année de Master à l'Université de Nantes doivent prendre contact avec un référent universitaire pour leur TER **avant le 30 septembre 2018**.

Validation des compétences de recherche (TER)

Les compétences de recherche sont évaluées sur la base d'un Travail d'Etude et de Recherche (TER) Phase III - UE 8 Conduite de projet Master PPCECC 1^{ère} année qui traite d'une problématique en conformité avec les critères caractéristiques de ce type de travail (aspects méthodologiques en particulier).

Ce document est validé par une note d'écrit et une note de soutenance orale (coefficient 14). Le mémoire (TER) **ne doit pas dépasser 40 pages maximum** hors bibliographie et annexes.

Deux exemplaires + une version électronique (un exemplaire + la version électronique pour le directeur de mémoire et un 2^{ème} pour le second membre du jury) sont à déposer aux dates de remise indiquées ci-dessous (1^{ère} et 2^{ème} session).

Les étudiants qui n'ont pas validé le Master 1 mention Psychologie à l'Université de Nantes seront évalués par une note d'écrit et une note de soutenance orale (coefficient 14) sur la base d'un travail réalisé à partir de leur TER effectué au cours de leur année de M1 dans leur université d'origine. Les critères de cette évaluation (écrite et orale) seront précisés ultérieurement.

Date de remise du TER : 18 décembre 2018 avant 17h00 (session 1 obligatoire)
24 mai 2018 avant 17h00 (session 2 rattrapage)

Dates de soutenance du TER : du 25 janvier au 08 février 2019 (session 1)
du 24 juin au 05 juillet 2019 (session 2)

Validation du stage pratique (RS)

Le stage pratique est évalué sur la base d'un Rapport de Stage (RS) qui rend compte :

- (1) de l'expérience acquise et de la maîtrise du stagiaire psychologue de la pratique clinique de terrain (bilan, entretien, évaluation, prise en charge, temps institutionnel, etc.) ;
- (2) de la capacité à développer plus spécifiquement une question déontologique intéressant la ou les institutions d'accueil
- (3) de la capacité à développer plus spécifiquement une problématique sur ses versants cognitif et clinique

Le rapport de stage est validé par une note d'écrit et une note de soutenance orale (coefficient 24). Le rapport de stage **ne doit pas dépasser 60 pages**, hors bibliographie et annexes.

Le rapport est à remettre en trois exemplaires : un exemplaire pour le directeur de rapport, un 2^{ème} pour le second membre du jury. Ces deux exemplaires sont à déposer aux dates de remise, indiquées ci-dessous (1^{ère} et 2^{ème} session). Le troisième exemplaire est destiné au maître de stage.

Date de remise du RS : **04 juin 2019 avant 17h00 (session)**
 27 août 2019 avant 17h00 (session 2)

Dates de soutenance du RS : **du 24 juin au 05 juillet 2019 (session 1)**
 du 04 au 14 septembre 2019 (session 2)

Organisation des enseignements et stage – Date des examens

Les périodes de cours et de stage se dérouleront de la façon suivante :

- Réunion de rentrée commune le 07/09/2018 à 10h00 – Amphi A.
- Réunion de rentrée du Parcours PPCECC le 07/09/2018 à 11h00 – salle T107.
- Début des cours le 10/09/2018

La formation se compose d'enseignements fondamentaux et spécifiques et d'enseignements mutualisés dispensés de septembre à février.

- Les enseignements (semestre 1) se dérouleront du 10/09/2018 au 30/11/2018
- Révisions du 03/12/2018 au 05/12/2018
- Les enseignements (semestre 2) se dérouleront du 10/12/2018 au 18/01/2019
- Révisions du 21/01/2019 au 23/01/2019
- Soutenance TER du 25/01/2019 au 08/02/2019
- Début du stage le 28/01/2019

Trois sessions d'analyse de la pratique (supervision de stage) obligatoires sont programmées pendant la période de stage, les **vendredis de 10h à 12h le 15 Mars, 26 Avril et 17 Mai (ATTENTION ces dates sont susceptible d'être modifiées).**

DATES DES EXAMENS

SEMESTRE 1

* UE Mutualisée : une épreuve écrite d'anglais, coefficient 4.

JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018 :

* Compétences disciplinaires et de recherche : Grands syndromes et problématiques cognitivo-affectives ; Pratiques de l'évaluation cognitive et clinique

9-12h une épreuve écrite de 3 heures, coefficient 6.

* Techniques thérapeutiques d'orientation clinique :

14-16h une épreuve écrite de 2 heures, coefficient 2.

VENDREDI 07 DÉCEMBRE 2018 :

* Techniques thérapeutiques d'orientation cognitive :

9-12h une épreuve écrite de 3 heures, coefficient 4.

SEMESTRE 2

Jeudi 24 JANVIER 2019 :

10-12h : une épreuve écrite de 2 heures, coefficient 6.

STAGE : Avant signature de la convention de stage, les étudiants doivent prendre contact avec les responsables du Master afin de les informer des modalités de ce stage (lieux, nombre d'années d'exercice du psychologue-référent, spécialisation, missions envisagées, durée etc). Cet échange doit permettre d'identifier si la nature du stage visé par l'étudiant est en adéquation avec la formation et l'obtention du titre de psychologue. Aucune convention ne sera signée sans validation préalable de la part des responsables.

ATTENTION !!!

Ce master a pour objectif de former des psychologues spécialisés dans le domaine de l'évaluation du fonctionnement et des dysfonctionnements cognitifs. En conséquence, les étudiants doivent effectuer un stage (minimum de 300h) sous la responsabilité d'un psychologue spécialisé dans l'évaluation cognitive (à l'exclusion des tests de dépistage tels que MMS, MOCA, BREF, test des 5 mots, etc.). Cette formation à la pratique de l'évaluation est inhérente à l'obtention du diplôme et du titre de psychologue.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. OBJECTIFS GENERAUX

Ce master professionnel a pour objectif d'assurer une formation théorique et méthodologique spécialisée dans les pratiques de l'évaluation des fonctions psychiques normales et des dysfonctionnements.

Ce Master Professionnel forme des psychologues spécialisés dans l'examen des fonctions cognitives et dans l'intervention psychologique : registres des difficultés cognitivo-affectives acquises de l'adolescence au vieillissement. Les composantes d'études privilégiées regardent la perception, l'attention, les fonctions exécutives, la mémoire, les émotions, le langage et la communication. Les compétences développées sont celles de la conduite de l'examen (entretiens, observation, outils d'évaluation) et de l'intervention psychologiques.

2. DEBOUCHES

Les débouchés, multiples, peuvent s'inscrire dans le cadre d'un travail aussi bien en libéral que dans des structures publiques ou associatives et peuvent conduire à une activité professionnelle allant de la prévention à la prise en charge de populations à risque ou présentant des difficultés avérées. La

formation dispensée permet donc aux futurs psychologues professionnels d'intervenir dans des secteurs du type : structures de santé ; établissements pour les personnes handicapées ou inadaptées ; structures départementales ; structures de prise en charge des personnes âgées.

ORGANISATION DE LA FORMATION

1. CONDITIONS D'ADMISSION

Cette formation vise à permettre l'obtention du titre de psychologue sous condition d'un cursus complet en psychologie. Elle s'adresse de plein droit aux étudiants titulaires d'une Licence de psychologie (L3) et d'un Master première année de psychologie (M1) mention psychologie ou de tout diplôme étranger reconnu équivalent, ou encore d'une expérience professionnelle significative dans le domaine de la santé (sous réserve de l'acceptation par la commission de scolarité du Master).

2. DEROULEMENT

La formation se compose d'enseignements fondamentaux et spécifiques dispensés de septembre à février interrompus par deux périodes d'examens. Ces enseignements théoriques et pratiques doivent permettre aux étudiants d'acquérir des compétences de haut niveau telles que :

- Maîtriser des théories et des modèles du fonctionnement cognitif normal et pathologique ; savoir différencier des difficultés passagères (liées à une phase de développement ou à une période de crise) et celles relevant de la pathologie. Évaluer un niveau de performances (déficitaires ou non) et un mode de fonctionnement.
- Analyser une demande d'intervention ; recueillir des données et des informations nécessaires à la compréhension des difficultés présentées par un adolescent ou un adulte, en interaction avec son environnement familial ou institutionnel ; savoir poser des hypothèses diagnostiques et des indications d'intervention psychologique (psychothérapie, remédiation cognitive, orientation vers d'autres professionnels, etc.) ; accompagner leur mise en œuvre.
- Élaborer un examen clinique : conduite d'entretiens, observation, compréhension et maîtrise des processus et techniques de l'évaluation de l'état clinique ; connaître les méthodes propres à l'évaluation des fonctions cognitives. Savoir déterminer, utiliser ou développer les outils de cette évaluation.
- Maîtriser des connaissances en psychopathologie ; prendre en compte l'interaction cognitive, affective et sociale dans le cadre de l'évaluation et des compétences cliniques en matière d'accompagnement.

- Rendre compte de ses démarches et synthèses auprès des usagers, des équipes ou des partenaires extérieurs, ce qui suppose d'être en mesure d'interagir avec des praticiens d'autres spécialités.

La formation implique que chaque étudiant réalise un stage pratique en responsabilité d'une **durée minimum de 500 heures**. Les objectifs de stage sont à définir avec le psychologue référent de l'institution d'accueil et les responsables pédagogiques de la formation.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

1. PRESENTATION

La formation se compose d'enseignements communs à tous les parcours (EM* = Enseignements Mutualisés) ; d'enseignements fondamentaux et spécifiques à la formation PPCECC. Le descriptif de ces enseignements est présenté ci-dessous.

Unité d'Enseignement	CM	TD	Coef.	Ects
UE 1. Compétences Disciplinaires et de Recherche			20	20
Conduite de projet TER		25	14	14
Grands syndromes et problématiques cognitivo-affectives	12	36	2	2
Pratiques de l'évaluation cognitive et clinique	12	38	4	4
UE 2. Compétences Professionnelles et Transversales			10	10
Pratiques professionnelles (EM) *	12	12		
Éthique et Déontologie (EM) *	12	12		
Anglais (EM) *		12	4	4
Analyses statistiques ou qualitatives (EM) *		18		
Techniques thérapeutiques d'orientation clinique		24	2	2
Techniques thérapeutiques d'orientation cognitive		40	4	4
UE 1. Compétences Disciplinaires et de Recherche			30	30
Techniques de recherche d'emploi (EM) *	2	4		
Aspects cliniques et cognitifs de l'adolescence		40	2	2
Vieillesse normale et pathologique		30	2	2
Polyhandicap		26	2	2
Supervision et Suivi de stage		40	24	24

Comme indiqué précédemment, la formation implique également que chaque étudiant réalise un stage de 500 heures minimum, en responsabilité et à temps plein sur la deuxième partie de l'année universitaire. Il est effectué dans des institutions spécialisées comme par exemple, les établissements d'accueil ou de soins aux adolescents, adultes et personnes âgées. Le stage pratique est réalisé sous la responsabilité d'un enseignant de la formation universitaire et d'un psychologue maître de stage.

Il est évalué sur la base d'un rapport de stage qui décrit l'expérience acquise, et reflète la maîtrise du stagiaire psychologue au plan de la pratique clinique de terrain. Ce document fait l'objet d'une évaluation par le référent universitaire de l'étudiant et par un membre de l'équipe pédagogique. Il donne lieu à une soutenance orale. L'activité du stagiaire fait aussi l'objet d'une évaluation par le ou les psychologue(s) maître(s) de stage de ou des institutions.

ATTENTION !! La soutenance du rapport de stage est subordonnée à la réalisation de 500 heures minimum de stage pratique.

2. CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 1

<h4>UE. 1. COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DE RECHERCHE</h4>
--

- **CONDUITE DE PROJET III TER** (25 h TD. F. Colombel, Y. Corson, M. El Haj, C. Evrard, A-L. Gilet, F. Robin)
- **GRANDS SYNDROMES ET PROBLEMATIQUES COGNITIVO-AFFECTIVES (12h CM/36h TD)**

Les pathologies neurologiques (C. Boutoleau-Bretonnière ; A.G. Corbille; M. Sévin)

- Les pathologies neurologiques 1 : AVC ; sclérose en plaque ; épilepsie (4h M. Sévin).
- Les pathologies neurologiques 2 : tumeurs ; traumatismes crâniens, coma et stades d'éveils ; VIH (3h A.G. Corbille).
- L'examen neurologique ; les examens neuroradiologiques (scanner cérébral, IRM encéphalique, scintigraphie cérébrale) ; les pathologies neurologiques 3 : infectieuses (méningites et méningo-

encéphalites), dégénératives (syndromes parkinsoniens, sclérose latérale amyotrophique) (4h C. Boutoleau-Bretonnière).

- Les troubles cognitifs vasculaires sévères, le syndrome de Benson, les dégénérescences lobaires fronto-temporales (4h C. Boutoleau-Bretonnière).

Les pathologies psychiatriques (6h E. Malphettes ; P. Henaff)

Psychoses, troubles dépressifs, troubles des conduites alimentaires.

Troubles cognitifs dans les psychoses (3h F. Salomé)

L'objectif de cet enseignement est de présenter les troubles cognitifs dans les psychoses à partir de 3 angles spécifiques : rappel sur la clinique de la schizophrénie, l'état des fonctions cognitives chez ces patients, les relations entre problèmes cognitifs, symptômes cliniques et vie quotidienne.

Troubles de l'humeur (3h A-H. Boudoukha)

L'objectif de cet enseignement est de présenter certains des principaux modèles cognitifs appliqués aux troubles dépressifs : Seligman, impuissance, désespoir, Beck, Lewinson, Ellis, etc.

Troubles anxieux et troubles de la personnalité (6h A-H. Boudoukha)

L'objectif de cet enseignement consiste à présenter les pathologies anxieuses d'un point de vue clinique et psychopathologique en discutant leurs liens avec les processus cognitifs sous-tendus. Après avoir présenté les distinctions conceptuelles entre stress, peur et anxiété, puis l'approche cognitivo-clinique de l'anxiété (Beck et al. 1985), nous présentons les troubles anxieux selon le découpage adopté par la CIM (OMS, 1994) : Troubles phobiques, Troubles paniques, Trouble Obsessionnel Compulsif, Trouble Anxieux Généralisé. Les troubles de l'adaptation au stress (TSPT, ESA, TA) sont, quant à eux, présentés lors d'un autre CM.

L'enseignement s'attache à présenter les pathologies de la personnalité, tant d'un point de vue épidémiologique, clinique que psychopathologique. Une attention particulière est accordée à la difficulté de l'opérationnalisation du diagnostic, ainsi que sur les répercussions cliniques dans le cadre de la relation psychologue-patient.

Alcool, cognitions et intervention (3h E. Chauchard).

L'objectif de cet enseignement sera de présenter les conséquences de la consommation d'alcool, et les modalités de prise en charge. Dans un premier temps, les effets, le trouble lié, les conséquences cognitives de la consommation d'alcool et les syndromes spécifiques (Korsakoff, spectre des troubles d'alcoolisme fœtal) seront présentés. Ensuite, nous présenterons les modalités de prise en charge basées sur des données empiriques.

Organicité, traitements pharmacologiques et fonctions cognitives (3h C. Huchet, 3h F. Salomé)

L'objectif de cet enseignement est de spécifier les principaux effets biologiques et cognitifs des drogues psychotropes (antidépresseur, neuroleptique, thymorégulateur, anxiolytique) utilisées dans la prise en charge des patients souffrant de troubles mentaux.

Intérêts cliniques et cognitifs de l'évaluation (4h M. El Haj)

Le but de cet enseignement est d'examiner les intérêts cliniques et cognitifs de l'évaluation. Un premier enseignement sera consacré aux aspects théoriques (les indications) et un second aux aspects pratiques de l'évaluation (des exemples d'implications pratiques).

• PRATIQUES DE L'ÉVALUATION COGNITIVE ET CLINIQUE (12 h CM 37h TD)

La thérapie ACT et l'évaluation clinique du sujet (6h D. Rommel)

Au travers des outils de la thérapie d'acceptation et d'engagement (ACT), ces TD seront l'occasion de centrer notre attention sur la demande et les projets du patient comme pierre angulaire de la démarche de soin. Au-delà de la découverte des bases théoriques de l'ACT, les TD seront aussi l'occasion d'une rencontre expérientielle avec ses outils.

Atelier tests (6h L. Rocher)

Présentation des principaux tests utilisés dans le cadre de l'évaluation des fonctions cognitives. Entraînement à l'administration, la cotation et l'interprétation de ces tests.

Les outils d'évaluation clinique (3h F. Salomé)

Présentation d'outils cliniques (échelles d'évaluation) utilisés dans le cadre de la prise en charge des patients souffrant de troubles psychiques suspectés ou avérés (CGI, GAF, BPRS, MADRS, HARS, HAD, PANSS, EAS, MMSE, BREF). Un premier CM sera consacré aux aspects conceptuels (méthodes, contenus) et un 2ème aux aspects pratiques (cotation de cas cliniques).

Tests objectifs de personnalité (4h E. Chauchard)

Présentation théorique brève sur les tests objectifs et auto-passation complète du Minnesota Multiphasic Personality Inventory II (MMPI-2). Le MMPI-2 est l'inventaire de personnalité le plus utilisé et le plus validé empiriquement. Cet enseignement vise à apprendre la passation, la cotation et l'interprétation des données issues de cet inventaire afin de permettre un usage autonome, de l'ensemble ou de certaines sous-échelles.

Méthodes projectives et études de cas (6h V. Taly)

Les méthodes projectives, appelées encore « techniques projectives », constituent, au sein des épreuves psychométriques, une vaste famille de tests de personnalité, faisant référence à la dialectique entre réalité externe et réalité interne du sujet. Le TD est découpé en deux parties : Une partie consacrée au Thematic Aperception Test – TAT (présentation, aux conditions d'application, à l'intérêt et aux limites de cet outil) ; la deuxième partie est consacrée à l'étude de cas.

WAIS IV, WISC V, NEPSY II : présentation des outils et études de cas (6h CM / 6h TD P. Martin)

Introduction à propos de l'évaluation de l'efficacité cognitive de l'enfant puis présentation du WISC V, batterie à structure hiérarchisée multifactorielle. Présentation des différents subtests avec consignes de passation. Construction et interprétation de profils. Mise en situation de passation et travail sur compte rendu d'évaluation. WAIS IV : présentation des 14 subtests de la batterie : consignes, critères d'arrêt, cotation, interprétation. Construction et interprétation de profils à partir d'un travail de groupe sur différentes études de cas. NEPSY II : présentation des épreuves à destination du public adolescent. Cotation et interprétation. L'enseignement sera aussi l'occasion de manipuler les outils et d'analyser les profils d'adolescents/jeunes adultes en petit groupe.

Évaluation en neuropsychologie clinique (6h CM Nom de l'enseignant non communiqué)

Finalités de l'évaluation en neuropsychologie clinique. Démarches anamnestiques. Structure et contenus de l'examen neuropsychologique initial. Illustrations : études de cas.

Analyses statistiques paramétriques et non paramétriques (6h F. Guillemot)

Présentation des principales techniques non paramétriques et de leurs modalités d'application.

UE. 2. COMPETENCES PROFESSIONNELLES ET TRANSVERSALES

Pour les enseignements qui suivent, le CM concerne tous les étudiants du Master Mention Psychologie, tandis que les TD sont spécifiques à chaque parcours. Par exemple, le CM de Pratiques professionnelles concerne les trois parcours (soit 6h), mais les TD sont indépendants pour chacun des trois parcours (soit 6h TD * 3 pour l'ensemble du Master).

- **PRATIQUES PROFESSIONNELLES** (12h CM/ 12hTD V. Amelot ; R. Coniglio . B. Guillemard ; A. Camus)

Le compte rendu d'examen psychologique (6h CM et 6h TD/parcours A. Camus ; V. Amelot)

L'élaboration des comptes rendus écrits d'examens psychologiques sera traitée selon les aspects suivants : Introduction-Règles générales ; Elaboration technique des conclusions ; Communication orale ; Compte rendu écrit (Règles générales ; Écriture ; Organisation du contenu ; Évaluer sa qualité ; Transmission interne ; Transmission externe ; Compte rendu écrit et dossier médical et/ou institutionnel) ; Compte rendu, déontologie et loi (écrit et secret professionnel) avec une illustration par le biais d'avis de la CNCDP. Un travail de correction et de rédaction de comptes rendus est proposé. Une bibliographie sera proposée en cours.

L'entretien psychologique (6h CM et 6h TD/parcours R. Coniglio ; B. Guillemard)

Pour le CM, la conduite de l'entretien psychologique sera abordée avec les spécificités de l'approche systémique (Watzlawick, Weakland, Fisch, Ausloos ...) et les apports de la psychologie positive (Rogers, Selligman). Lors des travaux dirigés, vous les expérimenterez au travers des mises en situation, jeux de rôles, entretiens.

- **ÉTHIQUE ET DEONTOLOGIE** (12h CM/ 12hTD)

Enseignants : P. Brient (CHS St-Jacques) ; B. Vicquelin (CHU de Nantes, équipe mobile soins palliatifs) ; F. Guyod (CHS Mazurelle).

Le CM est d'une durée de 2h et de 2h/TD par parcours par enseignant.

L'objectif du CM est de présenter plusieurs expériences professionnelles qui convoquent l'éthique et la déontologie des psychologues. Cet enseignement sera réalisé par des praticiens d'horizons professionnels variés. Les enseignements de TD proposeront aux étudiants des situations réflexives.

- **ANGLAIS** (L. De Bont 12hTD)

Le TD offrira un espace permettant d'élaborer en anglais un carnet de recherche sur plate-forme en ligne interne à l'université de Nantes. Le produit fini comportera plusieurs notes/entrées à rédiger selon les critères et le calendrier fixés au 1^{er} cours : il s'agira d'un dossier en ligne, reposant sur plusieurs écrits, élaborés à partir d'un travail sur la forme et la langue et d'un entraînement méthodologique fait en cours :

- un *research digest* (vulgarisation) sur un article particulier en lien avec le mémoire ;
- une *short literature review* sur une thématique en lien avec le TER de l'étudiant ;

- une présentation en anglais du projet de mémoire (enjeux, *research question* etc.) ;
- une présentation sur les outils utilisés/considérés pour le mémoire (échelle, méthode, biblio, outils statistiques, expériences etc.) ;
- un compte-rendu sur les avancées du mémoire en fin de semestre (ce que l'étudiant a fait, ce qu'il reste à faire etc.) ;
- etc.

Pendant les TD, un travail sera réalisé sur les normes APA, clefs pour l'anglais rédactionnel/la rédaction scientifique, identification des normes & exigences des différents formats de communication universitaire ; entraînement rédaction etc.

- **ANALYSES STATISTIQUES OU QUALITATIVES** (J.M. Galharret ; V. Wagner 18h TD)

Cet enseignement vise à soutenir les étudiants dans la réalisation de leur travail de recherche, particulièrement au niveau de l'analyse statistique des données (prendre contact avec Jean-Michel Galharret) ou l'analyse qualitative des données (prendre contact avec Vincent Wagner).

- **TECHNIQUES THERAPEUTIQUES ORIENTATION CLINIQUE (24h TD)**

Introduction aux techniques thérapeutiques (3h F. Robin) : Approches psychothérapeutiques : principes ; méthodes ; applications ; formation.

Remédiation cognitive (3h F. Salomé) : L'objectif de cet enseignement est de présenter les aspects conceptuels et pratiques de la remédiation cognitive. Dans ce cadre, un exemple de remédiation destiné aux patients psychotiques sera présenté avec l'utilisation du programme IPT de Brenner.

Thérapies Emotionnelles, Cognitives et Comportementales (6h N. Gillet) : Les psychothérapies comportementales : Histoire-épistémologie, méthodes, domaines d'applications. Les psychothérapies cognitives : Histoire-épistémologie, Méthodes et domaines d'applications.

Introduction aux psychothérapies dynamiques et interactions avec d'autres formes de thérapies (3h J. Betbèze).

Analyses systémiques, thérapies familiales et thérapies brèves (6h E. Malphettes ; A. Zeman) : Bases et outils de l'approche systémique et des Thérapies Brèves Centrées Solutions *TBCS*.

Introduction à l'hypnose (3h P-H. Garnier) : Histoire, méthodes et application.

- **TECHNIQUES THERAPEUTIQUES ORIENTATION COGNITIVE (40h TD)**

Prises en charge en neuropsychologie clinique 1 (15h M. El Haj) Contenu des cours non communiqué

Prises en charge en neuropsychologie clinique 1 (5h V. Amelot)

La prise en charge des patients atteints de maladies rares, de maladies chroniques et/ou évolutives à l'hôpital implique une approche pluridisciplinaire dans laquelle le psychologue travaille en interaction permanente avec des médecins, des kinésithérapeutes, des diététiciens, etc. Les attentes de ces professionnels de santé vis-à-vis de l'intervention du psychologue dans ce cadre ont leurs spécificités.

Par ailleurs, les patients ont également des vécus spécifiques à la nature rare, chronique et/ou évolutive de leurs maladies.

Comment le psychologue s'ajuste-t-il à ces demandes et attentes ? Les maladies rares, chroniques et/ou évolutives impliquent-elles des prises en charge spécifiques auprès des patients ? En quoi les thérapeutiques d'orientation cognitive viennent-elles aider les équipes de soin et les patients, tant pour des soins spécifiques que pour la prise en charge au long cours ?

Prises en charge en neuropsychologie clinique 2 (10h L. Rocher ; 10h L. Maraccino)

Cet enseignement portera plus spécifiquement sur les interventions cognitives dans le cadre des pathologies neurodégénératives (maladie d'Alzheimer et pathologies associées) et des techniques de réhabilitation chez les patients victimes de lésions cérébrales et de traumatismes crâniens.

SEMESTRE 2

UE. 3. COMPETENCES DISCIPLINAIRES ET DE RECHERCHE
--

- **TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI** (P. Merceron, M. Robin-Bouillard, P. Gouliardon 2h CM/ 4hTD)

Les outils de la recherche d'offres d'emploi, marché caché et candidatures spontanées ; la posture d'affirmation de soi dans sa candidature ; réaliser son argumentaire avant de rédiger une lettre de candidature ; réaliser un CV adapté ; se préparer à un entretien de recrutement ; comment se positionner sur le marché du travail ; construire un répertoire des différents organismes ressources ;

élaborer un dossier de candidature ; se préparer à l'entretien d'embauche, CV, lettre de motivation, ciblage et prise de contact avec des employeurs potentiels, etc.

- **ASPECTS CLINIQUES ET COGNITIFS DE L'ADOLESCENCE (40 h TD)**

Les troubles de l'adolescence (4h G. Picherot)

Seront abordées les thématiques suivantes : Epidémiologie des principaux problèmes de santé des adolescents ; Evolution pubertaire ; Présentation de vignettes cliniques (adolescents et maladies chroniques, troubles du comportement alimentaire, grossesse à l'adolescence...) ; Systèmes de soins à l'adolescence (notamment Maison Départementale des Adolescents).

Vignettes cliniques : adolescents et maladies chroniques, adolescents et urgences hospitalières, troubles du comportement alimentaire, ivresse, grossesse à l'adolescence, contraception.

Les troubles anxieux chez l'adolescent et leurs prises en charge TCC (6h C. Chiron)

1. Le stress normal et pathologique ; 2. Les phobies spécifiques ; 3. Troubles panique et agoraphobie ; 4. Troubles anxiété généralisée ; 5. La phobie sociale 6. Anxiété de performance ; 7. La phobie scolaire ; 8. Anxiété de séparation ; 9. Trouble obsessionnel compulsif ; 10. Troubles de stress post-traumatique.

Psychopathologie de l'adolescence (8h G. Lemercier)

L'irruption de la puberté advient alors que l'adolescent est encore trop immature pour pouvoir penser ce corps d'adulte naissant.

Ces éprouvés nouveaux vont nécessiter un remaniement de ses rapports au monde. Ils vont convoquer l'enfant qu'il était, et dont il doit se séparer pour devenir adulte. Ce travail de perte va exiger qu'il puisse repenser les règles qui le tenaient jusqu'alors, pour les faire siennes, renouvelées.

Les empêchements à ce travail se traduisent en des issues pathologiques, transitoires ou durables. Nous en donnerons des exemples cliniques qui situent les difficultés dans le processus d'adolescence, ainsi que les propositions thérapeutiques envisagées.

Pour cela, les points suivants seront abordés :

Introduction : L'évènement pubertaire et les remaniements des rapports entre réalité interne et externe.

1 – L'amont de l'adolescence

Corps et pensée : du sensori-moteur au travail de représentation, la question de l'infantile et des interdits.

2 – La traversée de l'adolescence

La question de la perte : traitement des perceptions, incidences corporelles et psychiques.

La « normalité » dépressive.

Aspect psychopathologiques : dépressions, passage à l'acte, décompensation psychotiques, addictions, décompensations somatiques.

Prises en charge.

Conclusion : subjectivité et altérité à la fin de l'adolescence.

Les troubles des conduites alimentaires à l'adolescence, le cas particulier de l'anorexie mentale.

(3h D. Rommel)

Cet enseignement sera l'occasion de reposer les bases théoriques scientifiques actuelles permettant de comprendre l'anorexie mentale dans une perspective biopsychosociale.

Une fois la sémiologie posée, l'objectif sera de présenter une démarche psychothérapeutique innovante née des recherches scientifiques contemporaines.

Spécificité du bilan neuropsychologique chez l'adolescent : illustrations cliniques (5h P. Martin)

1) Modèles cognitifs et neuropsychologiques de l'adolescence ; 2) Réflexion autour de la pratique du bilan neuropsychologique chez l'adolescent. Comment émerge la demande, comment se pose et se construit le cadre du bilan, quelle est la place de l'adolescent, de ses parents dans cette évaluation, quels tests peuvent être utilisés, qu'en est-il de la prise en charge et du suivi. Présentation de deux cas cliniques ; 3) Présentation de la chirurgie éveillée chez l'adolescent : méthode, protocole et illustrations cliniques.

L'évaluation suicidaire (3h J.L. Pilet)

Comment reconnaître et repérer une crise suicidaire lors d'un entretien clinique : le vécu immédiat, les points clés, les facteurs de risque. Comment intervenir auprès des adolescents et organiser la prise en charge pour éviter un passage à l'acte. Les données épidémiologiques et cliniques s'appuieront sur la conférence de consensus organisée en France au cours de l'année 2000.

Urgences et hospitalisation (8h C. Gétin-Horreard)

La première session sera consacrée au thème de l'urgence chez le psychologue. Au travers de brèves vignettes cliniques dans l'idée d'une mise en situation professionnelle réelle, l'objectif est de développer des stratégies professionnelles d'évaluation et de prise en charge des situations urgentes au cabinet ou au bureau du psychologue.

La deuxième session sera consacrée à l'hospitalisation avec une première partie sur les indications d'hospitalisation en pédopsychiatrie. Puis une deuxième partie sous forme de discussion interactive sur la place du psychologue dans un service d'hospitalisation pédopsychiatrique.

Le Haut Potentiel Intellectuel (3h F. Vié-Branchereau)

L'objectif de cet enseignement est de présenter la problématique du Haut Potentiel Intellectuel, d'un point de vue cognitif et clinique. Il intègre les étapes et les outils de la démarche d'évaluation ainsi que les propositions d'accompagnement, de l'enfance à l'âge adulte. Il sera illustré par des situations cliniques.

- **VIEILLISSEMENT NORMAL ET PATHOLOGIQUE (30h TD)**

Approche socio-affective du vieillissement normal (4h A-L. Gilet)

Élaboration autour de la notion de sélection et de son importance dans le vieillissement normal ; Rôle des variables socio-affectives dans le vieillissement normal.

Vieillessement pathologique

Principaux syndromes démentiels (4h M.H. Fix et S. Pichierri) : Sémiologie-diagnostic ; épidémiologie-notion de fragilité ; les syndromes démentiels (maladie d'Alzheimer, démences fronto-temporales ; démences vasculaires) ; spécificité de prise en charge de la personne âgée.

Les aphasies progressives primaires (4h30 H. Courtemanche) : Présentation des aphasies, cas clinique (vidéo).

Consultation mémoire : spécificité de l'examen neuropsychologique dans le cadre du vieillissement pathologique (8h L. Rocher) : Présentation de la démarche d'évaluation neuropsychologique dans le cadre du dépistage des maladies neurodégénératives. Interprétation de profils cognitifs à partir d'études de cas.

Évaluation de l'autonomie et des troubles du comportement dans les démences. (2h30 C. Boutoleau-Bretonnière).

Psychopathologie du sujet âgé

Prise en charge après institutionnalisation (3h E. James).

Souffrance des équipes institutionnelles (2h F. Gillot).

Dépression et crise suicidaire du sujet âgé (2h F. Robin).

- **POLYHANDICAP (26h TD)**

La Maison Départementale du Handicap (MDPH) et la place du psychologue (4h J. Préau) :

Présentation du rôle de l'assistante sociale en établissement. Contexte de la prise en charge du handicap des adolescents et des adultes. Collaboration spécifique avec les psychologues et neuropsychologues. Contexte législatif de la prise en charge du handicap ; Historique de la législation ; Les principes de la loi ; La MDPH et son fonctionnement ; Etudes de cas thématiques : handicap et adolescence, handicap des adultes, handicap et vieillissement ; Protection des personnes handicapées.

« **HANDISUP** » (3h **Noms des intervenants non communiqués**) : Après une présentation de l'association Handisup, cet enseignement abordera les dimensions environnementales du handicap, de même que les outils d'évaluation.

Moyens supplétifs de communication et remédiation (3h C. Gallard) : Face aux déficiences motrice, langagière, visuelle et auditive, quels sont les moyens de réadaptation pour rétablir la communication orale et écrite ?

Bilan cognitif et adaptation de véhicule, simulateur de conduite (5h J. Pothier ; 2h C. Gallard) :

Cette intervention comprend :

- 2 heures (C. Gallard) : Adaptation de véhicule. Présentation des aménagements possibles du poste de conduite automobile en fonction de la pathologie du patient.
- 3 heures (J. Pothier) : Evaluation des aptitudes à la conduite automobile après lésion cérébrale acquise : bilan cognitif, évaluation sur simulateur de conduite et recommandations HAS
- 2 heures (J. Pothier) : Le traumatisme crânien léger

Diagnostic différentiel en rééducation fonctionnelle adultes (5h J. Pothier)

Expertise neuropsychologique (2h J. Pothier)

Aspect clinique du handicap visuel (2h F. Robin).

- **SUPERVISION ET SUIVI DE STAGE (40h TD)**

Supervision de Stage (14h : 7h L. Rocher ; 7h P. Martin/F. Michon) : ces séances de TD ont pour objectif de permettre à l'étudiant « stagiaire-psychologue » d'avoir une réflexion sur sa pratique clinique ; d'aborder les difficultés rencontrées sur le terrain, etc.

Suivi de Stage (26h : M. El Haj ; C. Evrard ; P. Martin ; F. Robin ; L. Rocher)

LE STAGE PROFESSIONNEL

Le stage en responsabilité constitue une unité d'expérience professionnelle. Il se déroule à temps plein sur l'année universitaire. Il est effectué sous la responsabilité conjointe d'un psychologue praticien-référent qui n'a pas la qualité d'enseignant-chercheur, titulaire du titre de psychologue,

exerçant depuis au moins 3 ans, et d'un maître de stage qui est un des enseignants-chercheurs de la formation conduisant au diplôme de master, mention psychologie, à laquelle est inscrit l'étudiant. Au terme du stage, l'étudiant remet un rapport sur l'expérience professionnelle acquise et le soutient devant un jury composé du maître de stage, du praticien-référent et d'un enseignant-chercheur en psychologie désigné par le responsable de la mention psychologie du master.

Le choix du lieu de stage est déterminé par l'étudiant et les responsables pédagogiques du Master, au cours des premières semaines de cours du premier semestre de l'année universitaire. La mise en œuvre d'un projet de stage est discutée et négociée avec le professionnel susceptible d'encadrer le stage, d'une part, et avec le responsable universitaire, d'autre part.

VALIDATION DES ACQUIS

La présence aux enseignements est obligatoire. Toute absence doit être justifiée. A partir de 3 absences non justifiées l'étudiant est radié de la formation.

1. CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le contrôle des connaissances est réparti de la manière suivante à chacune des deux sessions :

- pour l'ensemble de l'UE **mutualisée** : une épreuve écrite d'anglais, coefficient 4.
- pour l'UE M2 **TER** (coefficient 14)
 - L'évaluation du mémoire de recherche (TER) réalisée par deux enseignants chercheurs membres de l'équipe pédagogique du master (écrit/oral coefficient 14).
- pour les UE M2 **Compétences disciplinaires et de recherche et Pratiques de l'évaluation cognitive et clinique** : une épreuve écrite de 3 heures, coefficient 6.
- pour l'UE M2 **Techniques thérapeutiques orientation clinique** : une épreuve écrite de 2 heures, coefficient 2.
- pour l'UE M2 **Techniques thérapeutiques orientation cognitive** : une épreuve écrite de 3 heures, coefficient 4.
- pour l'ensemble de l'UE M2 **Spécifique** : une épreuve écrite de 2 heures ; coefficient 6.
- pour l'UE M2 **STAGE** (coefficient 24) :
 - Une soutenance orale du rapport de stage devant un jury composé du maître de stage, du praticien-référent et d'un enseignant-chercheur en psychologie désigné par le

responsable de la mention psychologie du master (écrit coefficient 12/ oral coefficient 12).

2. SESSIONS D'EXAMENS

La première session est organisée de la façon suivante :

- à la fin du premier semestre : trois épreuves écrites (la semaine qui suit la fin des cours du 1^{er} semestre, décembre).
- à la fin du deuxième semestre : une épreuve écrite pour l'UE Spécifique (la semaine qui suit la fin des cours du 2^{ème} semestre, janvier).

Une deuxième session est organisée en septembre.

- soutenance du mémoire (janvier-février session 1 ; juin-juillet session 2)
- soutenance du rapport de stage (juin-juillet session 1 ; septembre session 2).

3. VALIDATION DE L'ANNEE D'ETUDE

Pour valider l'année d'étude, l'étudiant doit justifier :

1° d'une moyenne sur l'ensemble des UE M2, affectées de leur coefficient, égale ou supérieure à **10/20**.

2° d'une note supérieure à **12/20** au mémoire de recherche et au rapport de stage.

Les notes obtenues au mémoire et au rapport de stage ne sont pas compensables avec celles obtenues dans les UE d'enseignements.

En cas d'échec, le redoublement en M2 n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision Jury du Master. Si l'étudiant est autorisé à s'inscrire, les UE acquises précédemment sont capitalisées.

COMPOSITION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

L'équipe enseignante de cette formation regroupe des enseignants chercheurs membres du Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire (LPPL, EA 4638) et du laboratoire des Sciences et des Techniques CNRS UMR 6204 de l'Université de Nantes. De plus, participent également à cette formation des professionnels appartenant notamment au CHU de Nantes.

1. INTERVENANTS UNIVERSITAIRES :

ACIER, D., Psychologue, Professeur de psychologie clinique, U. de Nantes.

BOUDOUKHA A-H., Psychologue, Professeur de psychologie clinique et pathologique, U. de Nantes.

CHAUCHARD, E. Psychologue, Maître de conférences en psychopathologie clinique, U. de Nantes.

COLOMBEL, F., Maître de conférences de psychologie cognitive HDR, U. de Nantes.

EL HAJ, M., Professeur de psychologie cognitive, U. de Nantes.

EVARD, C., Psychologue, Maître de conférences de psychologie cognitive, U. de Nantes.

GALHARRET, J.-M., PRAG Statistiques, U. de Nantes.

GILET, A.-L., Maître de conférences de psychologie cognitive, U. de Nantes.

GUILLEMOT, F., PRAG Statistiques, U. de Nantes.

HUCHET, C. Maître de conférences en sciences. U. de Nantes.

MARTIN, P. Psychologue, PAST, U. de Nantes.

ROBIN, F., Psychologue, Maître de conférences de psychologie cognitive, U. de Nantes.

ROCHER, L., Psychologue, PAST, U. de Nantes

ROMMEL, D. Psychologue, Maître de conférences en psychopathologie clinique, U. de Nantes.

SALOME, F., Psychologue, Maître de conférences en psychopathologie clinique, U. de Nantes.

2. PROFESSIONNELS :

AMELOT, V. Psychologue, Centre Cogito'Z Nantes – Association Française Ataxie de Friedreich – APPEA (Association Française de Psychologie et Psychopathologie de l'Enfant et de l'Adolescent)

BETBEZE, J. Psychiatre-pédopsychiatre, Chef de Service de l'Accueil Familial Thérapeutique de Loire-Atlantique (SISMLA), Nantes.

BOUTOLEAU BRETONNIERE, C. Neurologue, praticien hospitalier, Centre de Mémoire Recherches et Ressources, CHU Nantes.

CORBILLE, A-G. Praticien hospitalier, Centre de Mémoire Recherches et Ressources, CHU Nantes.

CHIRON, C. Psychologue en Centre de Soins de Suite et de Réadaptation en Addictologie (Bouguenais) et psychologue en libéral (Carquefou).

FIX, M.H. Praticien hospitalier, Médecine polyvalente gériatrique, Hôpital Bellier, CHU Nantes.

GALLARD, C. Ergothérapeute, Service de Rééducation fonctionnelle, CHU Nantes.

GARNIER, P-H. Psychologue, équipe mobile soin du support et soin palliatif, CHU Nantes.

GETIN-HORREARD, C. Praticien hospitalier, Psychiatre, Syndicat Interhospitalier en Santé Mentale de Loire-Atlantique, Service d'hospitalisation intersectorielle de pédopsychiatrie, Hôpital Saint-Jacques, CHU Nantes.

GILLET, N. Psychologue clinicienne en libéral, Nantes.

GILLOT, F. Psychologue, Centre d'Évaluation et de Traitement de la Douleur (CETD), CHU Nantes.

HENAFF, P. Psychiatre, praticien Hospitalier, Pôle psychiatrie et santé mentale, CHU Nantes.

JAMES, E. Assistante sociale, CHU, Nantes.

KOREN, J. Ergothérapeute, Service de Rééducation fonctionnelle, CHU Nantes.

LEMERCIER, G. Psychologue, Centre Psychothérapique pour Grands Enfants et Adolescents, Pédiopsychiatrie 2, CHU, Nantes.

MALPHETTES, E. Psychiatre, praticien Hospitalier, Pôle psychiatrie et santé mentale, CHU Nantes.

MARACCINO, L. Psychologue, Centre Hospitalier Côte de Lumière, Les Sables d'Olonne.

PICHEROT, G. Pédiatre et Chef du service de médecine pédiatrique, CHU Nantes.

PICHIERRI, S. Praticien hospitalier, Médecine polyvalente gériatrique, Hôpital Bellier, CHU Nantes.

PILET, J.L. Psychologue. Responsable du service Psychologie et conseiller technique lycée pour la protection des mineurs (Direction diocésaine de Nantes).

POTHIER, J. Psychologue, Service de Rééducation fonctionnelle, CHU Nantes.

PREAU, J. Assistant social, Centre de Rééducation et Réadaptation fonctionnelle et soins de suite. Villa Notre Dame, St Gilles Croix de Vie.

SEVIN, M. Neurologue, Service de neurologie, hôpital Nord Laennec, CHU Nantes.

TALY, V. Psychologue clinicienne en libéral, Nantes.

VIE-BRANCHEREAU, F. Psychologue en libéral. Agrée par l'Association Française des Enfants Précoces (AFEP)

ZEMAN, A. Psychiatre, praticien Hospitalier, Pôle psychiatrie et santé mentale, CHU Nantes